

# Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

13 | 2006 La Noblesse en question (XIIIe-XVe s.)

### La pratique épistolaire de la noblesse française au temps des guerres d'Italie

(1495-1525)

### Sara Fourcade



### Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/crm/758

DOI: 10.4000/crm.758 ISSN: 2273-0893

#### Éditeur

Classiques Garnier

### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2006

Pagination: 133-150 ISSN: 2115-6360

### Référence électronique

Sara Fourcade, « La pratique épistolaire de la noblesse française au temps des guerres d'Italie », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 13 | 2006, mis en ligne le 27 novembre 2009, consulté le 30 avril 2019. URL: http://journals.openedition.org/crm/758; DOI: 10.4000/crm.758

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes



## La pratique épistolaire de la noblesse française au temps des guerres d'Italie (1495-1525)

Les pédagogues médiévaux préoccupés de l'instruction de la noblesse plaçaient parmi leurs exigences la maîtrise individuelle de l'art épistolaire. Pour Jean Petit, auteur du *Livre du Champs d'or à la couleur fine et des trois marteaux* (1389), un chevalier illettré:

S'on lui apporte lettres closes
Et il ait, pour aucunes choses
Qui lui touchent ses grans affaires,
Envoyé hors ses secrétaires,
Que tieulx lettres ne saura lire.
Ne si ne resaura escripre
La response des joliettes
Lettres qui parlent d'amourettes,
Que lui a envoie sa mie
Secretement pour gelousie.<sup>1</sup>

Les études éclairant la *literacy* des nobles français, principalement consacrées à leurs bibliothèques et, dans une moindre mesure, à leur production littéraire, ont établi que nombre d'entre eux utilisaient l'écrit selon des modalités variées. Mais les correspondances privées, témoignages de choix sur leur degré d'imprégnation par la culture écrite, sont restées largement ignorées.

Leur caractère intime et immédiat a été préjudiciable à leur conservation, à la différence des recueils épistolaires destinés à une diffusion publique – depuis les artes dictaminis du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux correspondances humanistes de la fin de la période dont la noblesse n'est d'ailleurs pas absente² – et d'autres sources familiales – terriers, reconnaissances de dettes, livres de raison – cruciales pour la condition, les possessions et la mémoire du lignage. Les quelques beaux fonds concernant la noblesse occidentale³, et notamment française⁴, sauvés par leur intégration à des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ph. Contamine, « L'écrit et l'oral en France à la fin du Moyen Âge. Note sur l'alphabétisme de l'encadrement militaire », W. Paravicini et K. F. Werner éd., *Histoire comparée de l'administration IV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Munich, 1980, pp. 102-113.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lettre d'Erasme à George Halluin, seigneur de Comines (1473-1536): P. S. Allen, *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, t. III, *1517-1519*, Oxford, 1913, n° 641, p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur la gentry anglaise: N. Davis éd., Paston Letters and Papers of the Fifteenth Century, 2 t., Oxford, 2004; J. Kirby éd., The Plumpton Letters and Papers, Cambridge-London, 1996; C. L. Kingsford éd., The Stonor Letters and Papers, 1290-1483, 2 t., London, 1919. Sur la reine d'Aragon, cf. D. Bratsch-Prince, Vida y epistolario de Violante de Bar (1365-1431), Madrid 2001

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Certaines lettres royales ont un ton privé : J. Vaesen éd., *Lettres de Louis XI*, 11 t., Paris, 1883-1909 ; P. Pélicier éd., *Lettres de Charles VIII roi de France*, 5 t., Paris, 1890-1905. Pour le reste de la noblesse, plusieurs fonds ont été consultés sans être directement étudiés ici. Le Chartrier de Thouars a fait l'objet de nombreuses éditions partielles par P. Marchegay, no-

chartriers, ou par un heureux hasard, ont été perçus davantage comme des outils permettant d'approcher des réalités politiques ou économiques que comme l'illustration d'habitudes, voire de compétences, lettrées.

C'est dans cette dernière optique qu'a été analysé un ensemble de 44 lettres, composées par 19 nobles laïques entre 1495 et 1525, et extraites de diverses correspondances : celle de la famille d'Aumont<sup>5</sup>, un recueil de missives d'hommes d'armes français présents à Naples en 1495<sup>6</sup>, une lettre d'Adam de Ravenel<sup>7</sup> et une autre de Louise de Coëtivy<sup>8</sup>. Ce *corpus* est récapitulé en fin d'article (tableau A).

Les limites tardives de l'étude découlent d'une inflation documentaire sensible : fort peu de lettres privées conservées sont antérieures à 1450 et ce n'est qu'autour de 1500 que l'accroissement des sources indique, non seulement leur meilleure conservation, mais aussi une diffusion accrue et une relative banalisation de la pratique épistolaire. 28 lettres sont ici l'œuvre de combattants français engagés dans les guerres d'Italie en 1495, 1515 et 1525 (groupe I). Afin de ne pas privilégier un contenu et des auteurs spécifiques, des missives composées dans un cadre plus domestique – 13 par des hommes (groupe II) et 3 par des femmes (groupe III) – leur ont été adjointes. Occasionnellement, d'autres missives contemporaines seront évoquées dans cette étude.

Les correspondants nobles ainsi repérés sont inégalement connus<sup>9</sup>. Le cercle familial des Aumont a pour cœur Jean d'Aumont († 1521), chevalier, sire d'Aumont,

-

tamment *Lettres-missives originales du chartrier de Thouars, série du XV<sup>e</sup> siècle*, Les Roches-Baritaud, 1874; sur George de La Trémoille, seigneur de Craon (1430-1481), L. de La Trémoille éd., *Archives d'un serviteur de Louis XI. Documents et lettres 1451-1481*, Nantes, 1888. Voir aussi les éditions suivantes : P. Le Cacheux, *Correspondance de la famille d'Estouteville (1460-1535)*, Rouen-Paris, 1935; L.-H. Labande, *Correspondance de Joachim de Matignon, lieutenant général du roi en Normandie (1516-1548)*, Monaco-Paris, 1914; «Relation de Jean de Chambes, envoyé du roi Charles VII auprès de la seigneurie de Venise, 1459 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, 1841-1842, p. 183-196; J. Hubert et J. Pierre, «Lettre familière d'André de Chauvigny, chevalier berrichon, à son frère d'armes Lyonet d'Oreilhe », *Revue de Berry et du Centre*, 1930, p. 66-70; P. Matarasso, «Seen through a squint : the letters of Jacques de Beaune to Michelle de Saubonne, June to September 1505 », *Renaissance Studies*, vol. II, n° 4, 1997, p. 343-357.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les lettres des Aumont sont regroupées dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France [BnF], fr. 3925, partiellement édité par P. de Vaissière, «Une correspondance de famille au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Lettres de la maison d'Aumont (1515-1527) », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1909, p. 239-304.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Conservées aux Archives de l'État de Milan, Archivio sforzesco, esteri, Napoli, cart. 250, éd. A. Cutolo, « Nuovi documenti francesi sulla impresa di Carlo VIII », *Archivio storico per le Province Napoletane*, a. XXIV, 1938, XVII, pp. 183-257. Signalons que cette édition partielle du fonds propose des versions tronquées des missives.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> M. Aubrun éd., « Documents extraits des archives du château de La Rivière, près de La Trimouille (1433-1676) », *Archives historiques du Poitou*, XLII, 1920, pp. 123-128.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Marchegay (P.) et Imbert (N.) éd., Lettres missives originales du XVI<sup>e</sup> siècle tirées des archives du duc de La Trémoille, Niort, 1881, extrait des Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres, n° 7, p. 11.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les informations suivantes proviennent des éditions des correspondances mentionnées, complétées par la consultation de *l'Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France* du Père Anselme, 9 t., Paris, 1726-1733, et du Cabinet des Titres de la BnF.

baron de Conches et d'Estrabonne, lieutenant général du gouvernement de Bourgogne (31 mai 1498), et Blanche d'Aumont († 1530), enfants de Jacques, seigneur d'Aumont, et de Catherine, dame d'Estrabonne. Le premier épousa en 1484 Françoise de Maillé, dame de Châteauroux, fille de Hardouin VII, baron de Maillé, et d'Antoinette de Chauvigny. Autour de ce couple gravitent leur fils aîné, Pierre d'Aumont († après décembre 1536), chevalier, seigneur de Conches et de Nolay, chambellan du roi, et la nièce homonyme de Françoise de Maillé, Françoise, dame de Rillé, née en 1496 de François de Maillé, vicomte de Tours (1470-1501) et de Marguerite de Rohan, et mariée en 1502 à François de Batarnay, seigneur du Bouchage († 1513). Blanche d'Aumont, devenue en 1477 la femme de François de Rochechouart († 1530), seigneur de Champdeniers, Javarzay et La Motte-Beauçay, partageait son goût pour l'art et les lettres 10.

Un autre cercle familial se forme autour de Louis I<sup>er</sup> de Husson, comte de Tonnerre († 1508), Anne et Madeleine de Husson, tous enfants de Charles de Husson, comte de Tonnerre († 1492) et d'Antoinette de La Trémoille. Anne (1475-1540) épousa en 1496 René de Clermont, vicomte de Tallart († après le 15 septembre 1521), fils d'Antoine de Clermont, vicomte de Clermont et de Tallart, et de Françoise de Sassenage. Madeleine fut mariée en 1493 à Jean d'Étampes, seigneur des Roches et de la Ferté-Nabert, fils de Jean d'Étampes et de Marie de Rochechouart.

Adam de Ravenel, fils d'Adam de Ravenel, seigneur de La Rivière († vers 1517) et de Françoise de Poix († après 14 septembre 1526) servait les La Trémoille, tout comme son frère aîné Jean, seigneur de La Rivière, marié à Paule de Chazerat en 1516 et encore vivant en 1549. Resté célibataire, Adam mourut à Pavie (24 février 1525) aux côtés de Louis II de La Trémoille. Quant à Louise de Coëtivy, fille de Charles, comte de Taillebourg († vers 1500) et nièce de Catherine de Coëtivy, dame de Chourses († 1528) – tous deux lettrés<sup>11</sup> – elle avait épousé en 1501 Charles de La Trémoille, prince de Talmont († 1515), fils de Louis II et de Gabrielle de Bourbon-Montpensier.

Adrien de L'Hôpital, chevalier, seigneur de Choisy (vers 1446-1503), fils de Jean de L'Hôpital et de Blanche de Sanne et époux d'Anne, fille de Joachim Rouault, maréchal de France, mena une carrière militaire honorable<sup>12</sup> et possédait plusieurs manuscrits<sup>13</sup>; son frère était Louis de L'Hôpital, seigneur de Nogent-en-Brie et de la Tour-Roland († 1511). Pierre de La Guiche (1464-1544), seigneur de Chaumont, chevalier, conseiller et chambellan du roi, bailli de Mâcon et son ambassadeur, était fils de Claude, seigneur de La Guiche († après 1497) et d'Anne de Jau-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> L. Desaivre, « Inventaire du mobilier du château de La Mothe-Chandenier en 1530 », *Revue de la Renaissance*, VIII, 1907, pp. 35-46 et 78-100.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Sur Catherine de Coëtivy, voir R. Harrouët, « Une famille de bibliophiles au XV<sup>e</sup> siècle : les Coëtivy », *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, Bulletins et Mémoires*, CII, 1999, p. 139-199. Charles, comte de Taillebourg, possédait plusieurs manuscrits (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes [IRHT], Codicologie) et dédia à Charles, comte d'Angoulême († 1496) un *Entendement et raison* (BnF, fr. 1191).

<sup>12</sup> Capitaine de Caudebec (1487), commandant l'avant-garde de l'armée royale à la bataille de

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Capitaine de Caudebec (1487), commandant l'avant-garde de l'armée royale à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), chambellan du duc de Bourbon, gouverneur et bailli de Gien (1499).

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Sa lettre mentionne la perte de sa bible en Italie, et un *Miroir historial* (BnF, fr. 15456) était sans doute sa propriété.

court; il avait épousé en 1491 Marie de Chazeron. Adrien de Hangest, seigneur de Genlis, grand échanson de France, était le fils de Marie d'Amboise, sœur d'Aimery d'Amboise († 1512), et de Jean de Hangest, seigneur de Genlis († avant 1490), bibliophile et auteur d'une version française de Valère-Maxime<sup>14</sup>. Brandelis de Champagne, seigneur de Bazoges et de la Suze (vers 1455-1504), connut une belle carrière au service du roi<sup>15</sup>; fils de Pierre de Champagne et de Marie de Montmorency-Laval, il épousa en 1485 Renée de Varie<sup>16</sup>. Tanneguy de La Gaubertière, écuyer, seigneur des Touches, fit carrière dans des charges financières et était un habitué des voyages transalpins<sup>17</sup>.

Les autres auteurs et leurs correspondants sont d'une identification incertaine : « De la Tour » serait pour A. Cutolo Antoine, dit Turquet, écuyer du roi, tout comme Jean Amiot, dit l'écuyer Bousquin. Seules ses propres lettres apportent quelques informations familiales sur Jacques de Puyclamand.

Dans tous les cas, les auteurs des lettres identifiés sont issus ou proches de puissantes familles de la noblesse, en particulier les La Trémoille. Plusieurs viennent de milieux bibliophiles, presque tous remplissent des fonctions pour le roi ou fréquentent la cour¹8 et la totalité, à l'exception des Clermont-Tallart (Dauphiné), est originaire de la moitié nord du royaume¹9. L'analyse de leur correspondance permet d'envisager quelques caractéristiques de la pratique épistolaire de la noblesse française laïque au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

### La correspondance nobiliaire : forme et contenu

Selon les règles du *dictamen*, la lettre devait comporter cinq parties : la salutation, la recommandation, la narration, la pétition et la souscription<sup>20</sup>. Cette struc-

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Jean de Hangest possédait plusieurs manuscrits (IRHT, Codicologie) et avait traduit et abrégé les *Facta et dicta memorabilia* de Valère-Maxime en 1463 (BnF, fr. 2118).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Chevalier de l'ordre du Croissant, fourrier ordinaire, conseiller et chambellan du roi, lieutenant général d'Artois, Grand sénéchal du Maine, Perche et comté de Laval, gouverneur de Saumur.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Cela rend délicate l'identification de la « Jehanneton » à laquelle s'adresse sa lettre.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Il est cité dans plusieurs actes conservés à la BnF, P. O. 1292, dossier 29.094. Contrôleur des mortes-payes de Bretagne (5 juin 1491, f. 2), il reçoit récompense de services rendus au roi « par deça les mons » (20 mars 1494) et pour « le voyage qu'il a fait pour le recouvrement de son royaume de Sicille tant de l'aller que du retour » (3 décembre 1495, f. 3). Trésorier et percepteur général pour l'Abruzzo de toute la monnaie du royaume le 24 avril 1495.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Les deux Françoise de Maillé et Louise de Coëtivy séjournent fréquemment à la cour, en Touraine. Cette proximité avec le pouvoir n'est pas nouvelle : des membres de la famille d'Aumont et de L'Hôpital appartenaient au XV<sup>e</sup> siècle à la Cour Amoureuse. Voir C. Bozzolo et H. Loyau, *La Cour amoureuse dite de Charles VI*, 2 t., Paris, 1982, t. I, n<sup>OS</sup> 93, 247, 254.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> À l'est, les Aumont et La Guiche implantés entre Saône-et-Loire et Côte-d'Or; au centre, les Tonnerre (Yonne) et Étampes (Berry); à l'ouest, les Rochechouart (entre Haute-Vienne et Deux-Sèvres), Ravenel (Vienne), La Gaubretière (Vendée), Bazoges (Sarthe), Coëtivy (Bretagne); au nord, les L'Hôpital (Seine-et-Marne) et les Hangest (Picardie).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ce modèle, dont l'influence se marque jusque dans les épîtres poétiques, est notamment proposé par les *Rationes dictandi* (1135), ouvrage bolonais anonyme. Voir Y. Le Blanc, *Va lettre Va. The French Verse Epistle* (1400-1550), Summa Publications, Birmingham (Alab., U. S. A.), 1995, p. 12.

ture est assurément connue des nobles, soit grâce à un véritable apprentissage reçu dans la jeunesse, soit par la confrontation croissante avec ce type d'écrits. La salutation, la recommandation et, dans une moindre mesure, la pétition<sup>21</sup> constituent des éléments stéréotypés, de formulation peu variable. La souscription est systématiquement précédée de l'indication de lieu et de date de l'écriture. Celle-ci se limite au jour et au mois, la mention de l'année étant inutile pour des textes composés dans le cadre d'un échange suivi et voués à une courte conservation. C'est par la narration, de longueur variable, et par son contenu qu'une lettre sort de la rigueur formelle pour affirmer son originalité.

La connaissance de ce modèle n'implique pas son respect automatique : certains correspondants prennent occasionnellement des libertés, omettant la recommandation initiale - sacrifiée au profit d'un exposé des nouvelles les plus pressées<sup>22</sup> – ou multipliant les ajouts après la signature pour évoquer une nouvelle de dernière minute, de dimension générale<sup>23</sup> – politique ou militaire – ou familiale<sup>24</sup>.

L'analyse de la narration permet d'y distinguer neuf thèmes principaux, présentés en fin d'article (tableau B). Le contexte général est évoqué par des informations sur le milieu (A) - climat, épidémies - et par les événements politiques, militaires ou diplomatiques (B). La société nobiliaire est signalée de manière factuelle - fêtes, exploits, décès, mariages (C) - ou par la recommandation (D). La sphère privée regroupe les informations domestiques, juridiques et financières (E), les nouvelles de la famille (F) et de l'auteur (G) – santé, célébrations, carrière. Enfin, la pratique épistolaire est entrevue par l'évocation de la correspondance (H) – lettres reçues, envoyées, modalités du transport - et de l'absence qui en elle-même motive l'écriture (I) – expression du manque et projets de rencontre physique.

Ces deux derniers thèmes s'affirment comme des éléments structurels de la lettre, respectivement présents dans 35 et 26 missives. Pour le reste, chaque ensemble affiche des caractéristiques différentes. Les informations politiques et militaires dominent clairement les lettres du groupe I, dans lesquelles l'absence et l'espoir d'un retour prochain prennent logiquement une dimension particulière. À la nostalgie de Puyclamand <sup>25</sup>, sensible lorsqu'il écrit à sa femme – « La chose que je désire le plus, c'est de vous veoir; j'ay mis et mectray peine de ce faire le plus tost qu'il me sera possible » - certains préfèrent l'heureuse perspective de faire « bonne chère » prochainement ensemble<sup>26</sup>. Le mal du pays s'exprime aussi dans les nombreuses

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Formellement mieux reliée au corps de la lettre, elle est plus adaptée au discours.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Rochechouart b et g et n. 71.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Rochechouart a glisse un ultime bilan des pertes de Marignan.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> La Guiche (b) annonce les promotions familiales, P. d'Aumont (b) une information rassurante sur le sort de son frère, J. d'Aumont (b), se souvenant soudain d'une question de son épouse, évoque sa santé, La Gaubretière (a), Rochechouart (a) et Ravenel passent des recommandations. Jean de Longwy, seigneur de Givry († ca. 1520), écrivait de Milan le 21 novembre 1515 à Jean d'Aumont : « Je vous advertiz que les lancequenetz sont cassez, lesquelz s'en vont passer par Bourgongne. Je vous recommande mes terres », Vaissière, éd. cit., n° 15, p. 259. <sup>25</sup> Voir Puyclamand b, c, La Guiche a, b, La Gaubretière b, Rochechouart c, P. d'Aumont c.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Champagne, La Tour c : « ne bevés pas tout le bon vin que je n'en aie ma part ».

références à la société nobiliaire et à la vie familiale<sup>27</sup>. Un sens pratique s'y ajoute pour évoquer la gestion du patrimoine<sup>28</sup> ou demander de l'argent aux parents<sup>29</sup>.

Les lettres du groupe II, écrites dans un cadre familier, font largement état de préoccupations domestiques. Rochechouart consacre toute une lettre (i) à l'exposé des multiples procès dans lesquels il est engagé et Jean d'Aumont est lancé en 1517 dans un examen minutieux de ses comptes (b, c, f, g, h). Les nouvelles des membres de la famille et de l'auteur, touchant leur santé<sup>30</sup> comme leurs fonctions au service du roi<sup>31</sup>, occupent une place notable.

Enfin, les lettres de femmes sont presque exclusivement consacrées aux nouvelles de la famille dont elles assument la direction en l'absence d'homme, ainsi que le préconisait Christine de Pizan dès le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Les expatriés leur confient leurs affaires<sup>33</sup>; veuves, elles doivent protéger seules leurs intérêts<sup>34</sup> comme Rochechouart (g) le rappelle à Françoise de Maillé après le décès de son mari : « Voz ennemys en procès s'efforceront de vous vouloir tourmenter, à quoy vous fault deffendre vivement ».

### Les compétences lettrées de la noblesse

Selon les indications présentes dans les lettres, six individus étudiés au moins écrivaient eux-mêmes certaines de leurs missives<sup>35</sup>. En l'absence de telles attestations, l'examen de l'écriture permet d'identifier les courriers autographes, comme cela paraît être le cas pour les membres de la famille d'Aumont-Rochechouart. À défaut d'une consultation directe de leurs lettres, la liberté de ton et les maladresses de certains des combattants français présents à Naples en 1495 constituent de simples indices.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Puyclamand envoie des cadeaux à son épouse – « J'ay mis dedans la galliace de France qui s'en va cent livres de lins et ung coffret plain de petits follies [...] et envoye aussi ung coffre plain de bagues » – et s'inquiète de sa dévotion quotidienne : « II y a longtemps que m'escripts que vostre argent estoit court pour continuer vos offrandes, il fault trouver façon de faire mieulx que jamaiz, car je vous asseure que j'en ay aussi bon besoing et si n'est par voz prière, à grant paine en pourray eschapper ». Champagne se préoccupe de l'instruction des enfants de la famille.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> La Gaubertière a : « Ne pourrait-on, le long de la levée que l'on va faire, ou le long du coteau voisin, faire venir, à l'aide d'une écluse, la rivière qui passe à Saint-Laurent ? Cela permettrait d'alimenter en eau les fossés du chateau de Lisle et d'arroser les prés.» et b. Ravenel : « Je vous prie me mander [...] si mon estan est parfayct ; et comment mon frère a fayt du moulin ; et aussi adviser pour le mieulx de la ferme de Tioussac ».

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Ravenel, P. d'Aumont a.

 $<sup>^{\</sup>rm 30}$  Rochechouart y consacre largement les lettres f, h et i ; P. d'Aumont b.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> J. d'Aumont est chargé d'encadrer les lansquenets traversant la Bourgogne a, b; Rochechouart combat les Espagnols g.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Trésor de la Cité des Dames, Paris, 1536, part. II, chap. XII, part. III, chap. IV.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Tonnerre b, La Tour c. Jean de La Vernade avait toute confiance en son épouse : « Au regar de nostre maynage, je ne vous an récrys ryen; vous estes bonne et sage et tout sarés bien couverner come vous avez fet jusque yev » Nanles 18 mai 1495. Cutolo éd cit. p. 223

gouverner, come vous avez fet jusque ycy », Naples, 18 mai 1495, Cutolo, éd. cit., p. 223. 
<sup>34</sup> Cf. Maillé. Un autre exemple de « maîtresse-femme » est celui de Jacqueline de Coëtivy révélé par l'abondante correspondance adressée à ses serviteurs, cf. Le Cacheux, *op. cit*.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> La formule « écrit de la main de... », avant la souscription, est la plus fréquente. De la Tour c, L'Hôpital, L. de Coëtivy, d'Estampes. B. d'Aumont indiquait la réception de lettres autographes de son époux et J. d'Aumont de sa femme b, i.

Le recours direct aux pratiques lettrées – écriture ou lecture – n'était pas systématique, même chez des individus parfaitement alphabétisés, tant leur caractère oral et collectif - la dictée et la lecture à haute voix - restait primordial. Avéré, il constitue néanmoins une bonne indication du niveau culturel, dont les degrés de maîtrise supérieurs peuvent difficilement être atteints sans une autonomie individuelle. La rédaction directe et le recours à un secrétaire alternent selon la nature de la correspondance - les lettres publiques sont toujours rédigées par des professionnels<sup>36</sup> – mais aussi selon les circonstances immédiates – le manque de temps ou l'absence d'un clerc disponible. Jean d'Aumont (b) reçoit simultanément deux lettres de son épouse, « l'eugne escripte de la main de messire Jehan Tibault », l'autre autographe. L'écriture personnelle est valorisée, non pas comme une preuve d'éducation, mais comme la marque de l'attention spéciale portée à son correspondant<sup>37</sup>. Anne de Bretagne, utilisant sa dame de confiance comme secrétaire, doit se justifier à Louise de Savoie : « Ma cousine, vous ne serez ebaïe si je ne vous escris de ma main, car aujourd'hui est venu au Roy nouvelles d'Espagne et je suis enbesongnée de fayre response aux letres que le Roy et la Royne d'Espagne m'ont ecriptes »38.

Des écarts de compétence et d'aisance sont perceptibles dans l'utilisation de la langue. Aux courtes lettres laborieuses d'Amiot ou de Louise de Coëtivy, s'opposent les longues missives de Rochechouart, Jean d'Aumont ou Adrien de L'Hôpital, offrant un discours construit et des descriptions développées. L'instruction initiale reçue par les individus est sans doute ici en cause. Elle n'est évoquée que dans deux lettres, mais comme une pratique tout à fait habituelle, y compris pour les filles: « Catin yra à l'escolle d'yci en avent », décide Champagne. Quant à Adrien de L'Hôpital, il prie son frère d'« excus[er] les fautes de ces lettres », révélant ainsi la connaissance d'une syntaxe ou d'une orthographe au moins communes à la fratrie et découlant sans doute d'un apprentissage partagé. Il est également le seul à utiliser une autre langue que le français : sa lettre est émaillée de formules latines, parfois utiles – articulant le propos ou jugées plus aptes à exprimer certains concepts³9 – mais qui, côtoyant le français au sein d'une seule et même phrase⁴0, apparaissent surtout comme les réflexes d'un probable bilinguisme tout en témoignant d'une certaine vanité littéraire. La longueur constitue un élément valori-

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Les lettres adressées par Rochechouart (BnF, coll. Dupuy, fol. 137-139, 143) et L'Hôpital (BnF, fr. 15541, fol. 13-14) au roi ne sont pas de leur main, à l'exception de la souscription.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> G. Constable, *Letters and Letter-Collections*, Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 17, Turnhout, 1976, p. 44; J. Hayez, «La gestion d'une relation épistolaire dans les milieux d'affaires toscans», *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, Paris, 1994, p. 75.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> De Meung, 30 mars 1506, par Michelle de Saubonne : Abbé Durville éd., « Quelques lettres d'Anne de Bretagne », *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1907, lettre XXVII, p. 57-58.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> « Je vous dis que il y a V *sedilia*, *hoc est* V *sedes*, là où se retirent *majores civitatis* a deviser et passer tamps, et ce est aux carfours *civitatis* ».

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Par exemple: « *nihil audivi in hac die* si non que de brief, on parle de nous en aller » ; « *nissi esset* pour vous complaire, je ne escriproye point ».

sant de la lettre dont la brieveté – ou la simple clôture<sup>41</sup> – doit être justifiée comme le fait Amiot : « Je ne voz puis escryre grant bible pour sse que se myssayge et bien hatyf ».

Les lettres adressées le même jour à des correspondants différents éclairent la capacité à personnaliser le discours épistolaire. Chez certains, il reste extrêmement répétitif<sup>42</sup>; d'autres l'adaptent aisément, comme Puyclamand. Avec son épouse, il s'entretient de la vie domestique et familiale; il renseigne son frère sur les prochaines manœuvres françaises et ne lui cache guère son inquiétude pour le retour <sup>43</sup>; il tient des propos proches à son cousin mais aborde en plus un sujet cher à son correspondant: la collecte de médailles antiques<sup>44</sup>.

L'humour complète assez souvent chez les hommes la liberté de ton des missives privées. Champagne assure sa femme de sa fidélité par une boutade : « il y a de belles dames, toutefois on ne lez voit point, dont il nous fait bien mal. Au regart de moy je n'ay point de houtesse qui ne soit agée de LX ans!»; d'autres tournent en dérision les malheurs de l'expédition, les pertes financières et le danger physique<sup>45</sup>.

### Les modalités de l'écriture

Peu de renseignements sont livrés par les missives sur le lieu et le temps de la composition. L'existence d'un « cabinet », lieu intime de l'écriture et de sa conservation confié à la garde d'un proche<sup>46</sup>, paraît assez répandue, pour les hommes comme pour les femmes. Jean d'Aumont (f) rassure son épouse à ce propos : « Je garde la tour et vostre capbinet, où je fais toutes mes dépesches » et, à la sienne, De La Tour écrit : « Je vous recommande mon cabinet tant comme je puis ». En l'absence de ce lieu protégé, les nobles présents dans les camps de l'armée d'Italie s'adaptent : en pleine écriture, Rochechouart peut entendre l'approche de cavaliers (a) et être salué par Louis de La Trémoille (b)<sup>47</sup>.

Malgré la rareté des indications, il est assez logique d'imaginer que la rédaction des missives privées – à l'inverse des courriers publics – occupait les soirées,

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> La nécessité de faire fin au terme de la narration est explicitement rappelée, liée parfois à la promesse d'un complément ultérieur : L'Hôpital, Puyclamand a, La Guiche a, b, c, Rochechouart c, f, P. d'Aumont a, c, Maillé, Coëtivy.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup>Voir les lettres de Jean de La Pierre, non citées ici : il reproduit presque textuellement la même lettre à son frère et à son épouse le 20 avril 1495. Cutolo, éd. cit., p. 190-92.

 $<sup>^{43}</sup>$  « Il y a eu de terribles dangiers et encore a présent y sont plus grans que jamais, et vous asseure que nous aurons bien à souffrir en nous en retournant ».

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> « Je vous faiz provision de bonnes medailles anticques ».

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> La Guiche a : « Je m'en retourneré plus povre que je n'y suis venus ; mes je vous asseure que je m'en soussye point et ne me soussye que de nous mettre a chemyn pour le retour et fere aussy grant chiere que cy je avoye gagnet diz mille esquz ». Ravenel évoque la santé de quelques proches « mays s'ils estoyent tous mors le docteur les ressuciteroyt ». Voir la lettre d'A. de Chauvigny, éd. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Lettre de Jacqueline d'Estouteville, fille de Guyon d'Estouteville et épouse de Jean III d'Estouteville, à sa chambrière : « Guillemyne, vous envoye la clef de mon cabynet plyée cy dedens. Ouvrés le en presence de Jehan Doyssé et Clouet ou messire Roger » (Hambye, 18 octobre 1515-1520). Le Cacheux, éd. cit., p. 84-85.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> « Ne vos nepveux, ne Rochebaron ne sont ne morts ne blessez. Je croy bien que ouy leurs chevaulx » ; « Monseigneur est survenu, en faisant ces lettres, qui m'a donné charge vous faire ses recommandations ».

une fois passés les tumultes du combat et l'affairement domestique de la journée. L'Hôpital évoque les efforts imposés par une écriture tardive : « a grant paine saige que escrips tant suis endormis ». Les lettres privées bénéficient de temps libres, parfois contredits par les obligations de la vie nobiliaire comme s'en plaint Jean d'Aumont (e) : « je vous ay escript que unes de mardy, car je n'eus le loysir pour le fils de monsieur Robert de la Marche qui vint ilsy ». Le moment de l'écriture est également décidé par les perspectives d'un départ prochain du courrier, surtout en Italie. C'est souvent « en haste » que les missives sont achevées comme l'expliquait La Guiche (b) : « pource que la poste part à ceste heur, je vous fays fin jusque ugne autre foys » 48.

Les contraintes de la circulation des courriers rejaillissent sur d'autres aspects de la pratique épistolaire. La rareté des départs de poste amène les nobles se trouvant à Naples en 1495 à rédiger des courriers à tous leurs proches en même temps, tandis que leurs retards continus permettent de conserver les missives plusieurs jours elles s'accumulent parfois sous forme de « paquets »49 – en en poursuivant éventuellement l'écriture. La lettre de L'Hôpital (9-16 mai 1495) devient ainsi un véritable journal dont l'importance quotidienne varie selon le temps imparti, l'abondance des nouvelles et son humeur 50. Bien plus que les retards, de « ceste dampnée poste » 51 on redoute les pertes. La Guiche (b) se montre particulièrement clairvoyant: « Vous m'escripvez que n'avés nulles lettres de moy, don je suis bien esbay, car je vous asseure que je vous en ay escript bien souvant, mais il a esté destroussé beauquop de post en le duché de Myllan, de ceux qui vont en Fransse. »52 L'acheminement du courrier fait parfois appel à un système de poste organisé – Rochechouart (c) évoque à Venise un « contrôleur des chevaucheurs » 53 – mais les institutions, incapables de satisfaire la demande, imposent le recours à des messagers improvisés mais de confiance<sup>54</sup>, souvent attachés à la maison de l'auteur ou à celle d'un proche<sup>55</sup>. Pierre d'Aumont (c) réclame expressément un serviteur à sa mère pour transporter ses lettres: « Vous avés vostre laquais qui ne faict guierre, qui, je suis seur, sera bien ayse de venir icy, si le voulés anvoyer »56. Jean d'Aumont se satisfait du service

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Rochechouart b. Le fils d'une demoiselle de Villeroy écrit : « Sce porteur a haste, par quoy, je ne vous puis escripre plus au lonc », Naples, 20 mai 1495, Cutolo, éd. cit., p. 229.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> L'Hôpital: « Hier, qui estoit vendredi, vous envoyais ung pacquet de lettres escriptes de long tamps ». J. Aumont e.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Faute de nouvelles fraîches, une seule phrase pour les 10 et 14 mai et à peine davantage le 13, mais de grands développements les 9, 12, 15 et 16 mai. La structure de la lettre de L'Hôpital est proche de celle d'un journal : la date, incluant le jour de la semaine, figure en tête de chaque portion de texte et non à la fin. Voir aussi Champagne.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> La Guiche, lettre à Jean de Baudricourt, 18 mai 1495, Cutolo, éd. cit., p. 240.

<sup>52</sup> La Guiche a, Genlis, J. d'Aumont c, e.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> S'agit-il de l'institution vénitienne ou d'un système instauré par les Français ? Sur la poste vénitienne, voir B. Doumerc, « Par Dieu écrivez plus souvent ! », *La circulation...*, p. 105. Pour l'avance des cités italiennes en ce domaine voir D. Gazanadou, *La poste à relais*, Paris, 1994; Ph. Contamine, *La circulation...*, Introduction, p. 14.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Elle était indispensable. Rochechouart était resté longtemps sans écrire à sa belle-sœur car « n'avions jamais trouvé gens seurs qui allasse par della » (d).

<sup>55</sup> J. d'Aumont h, P. d'Aumont b, L'Hôpital, La Guiche c.

 $<sup>^{56}</sup>$  II en avait expliqué les raisons : « monsieur de la Trimouille est à Millan qui despesche toutes les postes ».

gratuit de Monguyon, son obligé : « Ille m'a apporté ly maime ilsy, car illa affère de moy, pour se qui n'a pas esté à sa montre » (e). Une simple connaissance peut se faire porteur à l'occasion d'un déplacement personnel<sup>57</sup>. L'acheminement de la lettre se complique encore de l'enchaînement des messagers : la missive parcourt tout un circuit géographique, institutionnel ou humain visant sans doute à garantir un moindre coût et, dans certains cas, une meilleure localisation de la destination finale. Amiot fait de ses oncles de Lyon – porte du royaume – des relais de choix<sup>58</sup>; un simple « bon homme de village » assure la dernière phase du transport des lettres adressées à Blanche d'Aumont <sup>59</sup>. Les étapes successives, comme les paquets hétéroclites parfois constitués, imposent de délivrer à chaque intermédiaire de nouvelles instructions <sup>60</sup>.

Pour contrebalancer les lacunes des postes, les nobles écrivent fréquemment comme en témoigne la correspondance entre Jean d'Aumont et son épouse, du 4 février au 5 mai 1517<sup>61</sup>. La rédaction des courriers s'espace en moyenne d'une dizaine de jours – ce qui semble surtout découler du délai de leur acheminement entre Bourgogne et Touraine – mais Jean d'Aumont (c) affirme avoir écrit à certaines périodes un jour sur deux<sup>62</sup>. Contre les pertes, une seule parade : faire des copies et les envoyer « par toutes voyes »<sup>63</sup>, c'est-à-dire en les confiant à différents porteurs. La pratique était ancienne chez les marchands italiens mais pour des voyages autrement plus risqués<sup>64</sup>.

### La lettre, prolongement de la sociabilité

La fréquence de l'écriture est largement encouragée, voire exigée, par les correspondants, tant la réception d'une missive est source de « grosse joye » 65 : « Je vous prie que les sollicitez a m'escripre plus souvent car c'est le plus grant plaisir que je aye que d'en savoir » écrit Puyclamand (a). À l'inverse, l'absence de lettre plonge dans la tristesse – une « grosse painne » pour Pierre d'Aumont (c) – le mécontentement – Jean d'Aumont prévient (c) : « Je vous prie ne faillier à me bien

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Voir le marchand utilisé par le sire de Ruère (Normandie, vers 1523-1525) pour communiquer avec son épouse. Le Cacheux, éd. cit., n° LXV, p. 106.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Amiot : « sy voz voullés savoyr des nouvelles bien au loung, mandés à vostre coussyne que elle voz en escrive car je luy escrys au loung ; en voz priant que luy veillés anvoyer ses lectres et de luy escryre que elle voz veille escyre et a moy ausy et de voz anvoyer les lectres et voz les me pourrés anvoyer par les poustes ». Sur l'importance de Lyon comme relais de l'information, voir La Guiche c.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> J. d'Aumont, e.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> J. d'Aumont e : « je vais faire ung petit paquest [...] où je més tout ce que je luy [Rochechouart] escrips, à vous, à vos enfants, à nos gens et pour nos affères, et j'adresse le paquet à monsieur de la Trimoille, et j'escrips à son segretère bailler ledit paquet à monsieur de Chandenyer, à vos enfants ou au gentilhomme qui est avec eulx ». L'Hôpital « avoye bailler le pacquet et ung petite liée dessus le pacquet faisant mention du contenu dudit pacquet comment le debvoys lire ».

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Lettres de J. d'Aumont: 4 et 17 mars, 1, 5, 11, 22 et 30 avril, 4 et 5 mai. Il indique les lettres reçues de son épouse et leur date: 4 février, 9, 19, 30 et 31 mars, 8, 22 et 31 avril.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Il affirme: « Je vous ay escript despuis iher XV jours sept fois ».

<sup>63</sup> J. d'Aumont d.

<sup>64</sup> Voir Doumerc, op. cit., pp. 104-105.

<sup>65</sup> De la Tour c, J. d'Aumont e, P. d'Aumont a.

escripre et souvent, ou je ne seré contan » – et même la jalousie ainsi exprimée par L'Hôpital à son frère : « Vous avés escript III ou IIII lettres à Monseigneur depuis que ay sceu que avez receu les miennes et ne m'en avés daignet escripre ung pauvre mot ». Ce sont évidemment les nouvelles contenues dans les lettres que l'on espère mais, au-delà, cette avidité vise à maintenir le dynamisme de la relation épistolaire nouée entre les correspondants. Celle-ci est bien identifiée – un bilan en est presque systématiquement dressé au début de la narration of – et chaque lettre, conçue d'abord comme une réponse, doit y trouver naturellement sa place.

L'échange a ses propres règles, en particulier la réciprocité dont Louise de Coëtivy ne doute pas: «Je vous ay recryet naguèrez, et m'atans que byen toust je soré encorez de voz nouvellez». L'absence de réponse, brisant cet équilibre, est ressentie comme une injustice, soulignée par la mise en parallèle des productions respectives: «Je croy que vous autres de par dela m'avez oublié car je n'ay nulles nouvelles de vous, combien que je vous ay escript bien souvent » déplore de La Tour (b)68. Car la réciprocité doit aussi être quantitative comme le rappelle le susceptible Jean d'Aumont (c): « Vous savés que je ne suis pas paresseux d'escripre et croy que, despuis que vous vys, vous ay escript XVI ou XX lettres. Je n'an ay pas eu que six ou huit de vous ». Une réponse prompte est de règle, si possible « par retour du courrier »69, et tout retard impose de plates excuses<sup>70</sup>.

L'absence de réponse ne constitue pas une simple indélicatesse : elle complique la tâche du correspondant ainsi forcé au monologue. Car, dans un échange régulier, bien des missives sont directement bâties sur le courrier précédemment reçu qui en fournit le sujet, et parfois la structure<sup>71</sup>. « J'ay receu voz lettres du XIX<sup>e</sup> de ce moys, par lesquelles congnoys que vous et mes nepveux estes guériz de vos fièvres » annonce Rochechouart (h), avant de consacrer toute sa missive à la santé des différents membres de la famille. Aussi s'efforce-t-on coûte que coûte de reprendre le fil de la relation épistolaire établie. Sans nouvelles de son correspondant, l'auteur est contraint d'évoquer ses propres missives passées : « il n'est riens survenu de nouveau depuis que vous escripvis dernièremant »<sup>72</sup>.

Qu'il rescripve hastivement

Afin que cil qui les apporte

La response avec soy remporte. »

 $<sup>^{66}</sup>$  La même avidité est présente chez les marchands vénitiens, mais dans une optique plus strictement utile : Doumerc,  $op.\ cit.$ 

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Tonnerre b : « Je ay receu vous lettres qu'il vous a pleu me escrire » ; La Guiche a : « j'ay receu des lettres de vous » et b ; Coëtivy : « j'ay veu lez laystrez quy vous a plu me récryere » ; J. d'Aumont b à g, Rochechouart d, h, P. d'Aumont a.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Champagne: « vous mene que plus souvent ne me festes savoir de voz nouvelles [...] car souvent je vous rescrips [...] Aussi Catin ne me rescrit point ».

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Le manque de messagers rendait la pratique courante. Jean Petit, op. cit., l'évoquait :

<sup>«</sup> Et si fault necessairement

B. d'Aumont: « A ce soir ay receu des lectres escriptes a Conches »; P. d'Aumont a, J. d'Aumont i.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Rochechouart a : « j'ay différé à souvent vous escripre pour ce que vous n'aviez pas mes lettres et aussi, par ma foy, que je ne vous eusse sceu escripre que toutes mensonges ».

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Plusieurs lettres répondent successivement à des questions préalables. Voir Longwy, Vaissière, éd. cit., n° 15, p. 259.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Rochechouart e.

La lettre privée dépasse les seuls correspondants, circulant largement dans des réseaux familiaux et amicaux, ce qui peut expliquer la rareté des échanges intimes. Les copies effectuées pour le transport trouvent ici une utilité, permettant à Jean d'Aumont et à son épouse de traiter leurs affaires en commun, malgré la distance : « Jé veu le double de ce que vostre nypse de Maillé vous a escript et son mary, à coy avés fait bonne response » (g) et « le Roy m'a escript une lettre dont vous envoie le double » (h)<sup>73</sup>. Les lettres des expatriés révèlent les solidarités nobiliaire et régionale, déjà manifestes dans le prêt d'argent<sup>74</sup>. La recommandation de nombreux proches permet indirectement d'abreuver les familles en bonnes nouvelles. Ravenel y consacre une large partie de sa lettre pour conclure « tous nos amys de pardesa font très bonne chère » et Pierre d'Aumont (c) dépeint à sa mère les exploits de « nous bons parans et amys ». Les lettres de La Tour (a) et Champagne transmettent clairement des informations à l'usage de tiers<sup>75</sup>.

### Vers une pratique écrite autonome

Les historiens de la culture écrite ont depuis plusieurs décennies montré la coexistence permanente de l'écrit et de l'oral dans la société médiévale<sup>76</sup>. Bien souvent, la lettre ne se suffit pas à elle-même et nécessite d'être complétée, de vive voix, par le porteur qui « dira plus au long de toutes nouvelles »<sup>77</sup>; elle fait même parfois figure de simple memorandum à partir duquel le messager est tenu de développer. Cette pratique épargne les longues explications rédigées, garantit l'actualité la plus récente mais témoigne aussi d'une confiance préférentielle dans l'oral maintes fois entrevue<sup>78</sup>. À de rares exceptions près<sup>79</sup>, la méfiance à l'égard de l'écrit est nette: « Je desire bien parler et advisser avecques vous de plusieurs choses que je ne vous puys escripre. Monsg<sup>r</sup> de Forges a compaigne ma cousine auquel jay chargé vous dire quelque chose que ne vous puys escripre » confie Françoise de Maillé<sup>80</sup>. Pierre d'Aumont (c) révéle clairement les raisons de ces réticences : « il n'y a lettre qu'il ne se voie ». Les questions délicates sont donc mentionnées de manière elliptique, incompréhensible pour les personnes non avisées : « il n'est possible de besongner en l'affaire que vous savez » avertit Rochechouart (c)81. Telle serait aussi, selon A. Cutolo, la principale motivation de l'emploi du latin par L'Hôpital<sup>82</sup>. Pourtant, la lettre est reconnue comme une source d'information primordiale - Jean d'Aumont

<sup>73</sup> Voir f.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Voir Cutolo, éd. cit, lettres de Chabannes et de Laye, p. 198, 201.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> La Tour demande de prévenir la famille d'un Jehan Sarlat récemment décédé. Champagne : « dictes a la famme de monsieur l'escuier Peroton qu'elle se haste de luy envoier une dispance, car pour sa siatique on luy a ordonné avoir à besongner avesques une more ».

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Voir en particulier J. Coleman, *Public reading and the reading public in the late medieval England and France*, Cambridge-London, 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Ravenel. Voir aussi Rochechouart d, A. de Bretagne, éd. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> J. Blanchard, *Commynes l'européen. L'invention du politique*, Droz, Genève, 1996, chap. II, et T. Kanao, *Le messager à la cour de Bourgogne à la fin du Moyen Age*, thèse de nouveau doctorat dirigée par J. Heers, Paris IV, 1992, pp. 271-280.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Pour André de Chauvigny (éd. cit.), la lettre était un moyen de communication secrète : « Je vous conseilhe que mon filz ne ma fille ne Catherine Baete ne la voient point ».

<sup>80</sup> J. d'Aumont g.

<sup>81</sup> J. d'Aumont c.

<sup>82</sup> Cutolo, éd. cit., p. 203.

tire l'essentiel des nouvelles transmises à sa femme de courriers (c, e, f, g) – davantage que la rumeur, encore essentielle mais dont la fiabilité est jugée moindre<sup>83</sup>.

Les motivations de la lettre privée oscillent entre l'utilité et une relative gratuité. La première en constituerait le point de départ si l'on en croit G. Constable appliquant à l'épître les idées développées plus largement par M. Clanchy84 : « It was the letter-writers who were dealing with more everyday affairs who the first time really broke out of this framework and created the type of intimate vernacular private letter that is familiar today »85. Une noblesse impliquée dans la gestion de ses intérêts86, vouée au service royal87 et bibliophile de surcroît, était assurément confrontée quotidiennement avec toutes sortes d'écrits et notamment des lettres. Mais, si les informations véhiculées par les missives peuvent aider à une ascension politique ou financière du lignage, les thèmes recensés ici renvoient majoritairement à l'affectivité et à la sociabilité, largement dénuées d'arrière-pensées. Les exigences d'information de Jean d'Aumont (b) concernent davantage la santé de son épouse -« Vous dites que vous trovés mal de caresme, qui me déplaist beaucoup, et vous prie incontinent me faites savoir comme à sete heure vous vous trovés. Je ne seré à mon ayse que je n'aye de vos novelles » 88 – que des informations potentiellement glanées par elle à la cour.

Bien qu'elle reste profondément liée à un fonctionnement collectif de la société et à l'oralité, la lettre privée renvoie à l'une des pratiques lettrées les plus autonomes et les mieux identifiées par les contemporains. La souplesse perceptible dans le ton, le contenu et les conditions de la rédaction, ne l'exempte pas de codes. Ses caractéristiques en font un témoignage supplémentaire de l'originalité de la culture nobiliaire à l'aube de l'époque moderne.

Sara Fourcade Université de Paris-Sorbonne

<sup>83</sup> L'Hôpital: « Audivi hodie mirabilia dicere; verum tamen mendacia sunt [...] On a dit que le roy d'Espaigne estoit mort »; La Guiche a: « L'on a dit icy que le roy d'Espagne estoyt mort; toutteffoys le roy n'en a point seu de nouvelles sures ».

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> From Memory to Written Record. England, 1066-1307, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, 1993.

<sup>85</sup> Op. cit., p. 40.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Beaucoup de lettres révèlent la fréquence des procès et la conservation méticuleuse des écrits qui en découle, imposant la rédaction d'inventaires et la constitution de chartriers. Certains seigneurs affichent même des connaissances horticoles : Le Cacheux, éd. cit., pp. 46, 55-56, 80.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Les ordres étaient largement transmis aux officiers par lettre : J. d'Aumont a, h ; Rochechouart g. Contamine, *op. cit*.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Cf. e.

Tableau A: corpus (dans l'ordre, groupes I, II, III).

Auteur de la lettre	Date	Lieu	Destinataire	Source					
Jean Amiot	26 avril 1495	Naples	Oncles : Julien et Jean Baronnat	Arch. di Stato Milano, arch. sforzesco, esteri, Napoli, cart. 250, Cutolo, éd. cit., p. 196					
De La Tour a	28 avril 1495	Id.	Sœur	<i>Ibid.</i> , p. 203					
Id. b	3 mai 1495	Id.	Frère et cousins : sires de Monrodés, Cros, Darizolle	<i>Ibid.</i> , p. 243					
Id. c	5 mai 1495	Id.	Épouse	<i>Ibid.</i> , p. 219					
Adrien de L'Hôpi- tal	9 - 16 mai 1495	Id.	Frère : Louis de L'Hôpital	<i>Ibid.</i> , p. 206-09					
Jacques de Puyclamand a	5 mai 1495	Id.	Épouse : Catherine Chauvet	<i>Ibid.</i> , p. 218-19					
Id. b	Id.	Id.	Frère	<i>Ibid.</i> , p. 231-32					
Id. c	Id.	Id.	Cousin: maître François Robertet	<i>Ibid.</i> , p. 232					
Adrien de Hangest, seigneur de Genlis	6 mai 1495	Id.	Oncle : Aimery d'Amboise	<i>Ibid.</i> , p. 228					
Brandelis de Champagne	16 et 17 mai 1495	Id.	Épouse : Renée de Varie ?	<i>Ibid.</i> , p. 234-36					
René de Clermont	7 mai 1495	Id.	Père : Antoine de Clermont	<i>Ibid.</i> , p. 227					
Pierre de La Gui- che a	Id.	Id.	Mère: Anne de Jau- court	<i>Ibid.</i> , p. 237-38					
Id. b	Id.	Id.	Épouse : Marie de Chazeron	<i>Ibid.</i> , p. 238-39					
Id. c	8 mai 1495	Id.	Père : Claude de La Guiche	<i>Ibid.</i> , p. 240					
Tanneguy de La Gaubretière a	9 mai 1495	Id.	Frère: sire de La Roche-Allart	<i>Ibid.</i> , p. 221					

Auteur de la lettre	Date	Lieu	Destinataire	Source
Id. b	Id.	Id.	Père	<i>Ibid.</i> , p. 250-51
Louis de Husson a	Id.	Id.	Sœur: Anne de Husson	<i>Ibid.</i> , p. 220-21
<i>Id.</i> b	Id.	Id.	Mère : Antoinette de La Trémoille	<i>Ibid.</i> , p. 251
Jean d'Étampes	Id.	Id.	Épouse : Madeleine de Husson	<i>Ibid.</i> , p. 253
François de Ro- chechouart a	2 sept. 1515	Milan	Beau-frère : Jean d'Aumont	BnF, fr. 3925, Vaissière, éd. cit., n° 3, p. 244-46
<i>Id.</i> b	5 oct. 1515	Pavie	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 6, p. 249
Id. c	4 nov. 1515	Venise	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 11, p. 254-56
Id. d	27 nov. 1524	Milan	Belle-sœur : Françoise de Maillé	<i>Ibid.</i> , n° 44, p. 290-91
Id. e	5 déc. 1524	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 46, p. 292-93
Pierre d'Aumont a	27 nov. 1524	Pavie	Mère : Françoise de Maillé	<i>Ibid.</i> , n° 43, p. 289-90
<i>Id.</i> b	13 déc. 1524	Milan	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 47, p. 293-94
Id. c	23 déc. 1524	Pavie	Id.	<i>Ibid</i> , n° 48, p. 294-96
Adam de Ravenel	20 déc. 1524	Milan	Frère : Jean de Rave- nel	Archives du château de La Rivière, Aubrun, éd. cit., p. 123-128
Jean d'Aumont a	21 fév. 1517	Chalon- sur-Saône	Épouse : Françoise de Maillé	BnF, fr. 3925, Vaissière, éd. cit., n° 25, p. 269
Id. b	6 mars 1517	Dijon	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 26, p. 270
Id. c	21 mars 1517	Couches	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 27, p. 271
Id. d	25 mars 1517	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 28, p. 272

Auteur de la lettre	Date	Lieu	Destinataire	Source				
Id. e	31 mars 1517	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 29, p. 272-74				
Id. f	11 avril 1517	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 30, pp. 274-76				
Id. g	19 avril 1517	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 31, p. 276-77				
Id. h	23 avril 1517	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 32, p. 277-78				
Id. i	24 avril 1517	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 33, p. 279-80				
François de Ro- chechouart f	5 mai 1517	Paris	Belle-sœur : Françoise de Maillé	<i>Ibid.</i> , n° 35, p. 280-81				
Id. g	14 août 1521	Javarzay	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 38, p. 283-84				
Id. h	24 oct. 1521	Id.	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 39, p. 284-85				
Id. i	1 <sup>er</sup> nov. 1524	Saint- Amand	Id.	<i>Ibid.</i> , n° 40, p. 285-87				
Blanche d'Aumont	20 oct. 1495	La Motte- Beauçay	Frère : Jean d'Aumont	BnF, fr. 3925, fol. 108 <sup>r</sup>				
Louise de Coëtivy	ca. 1506	Plessis- lès-Tours	Belle-mère : Gabrielle de Bourbon	Chartrier de Thouars, Marchegay, éd. cit., 1881, n° 7, p. 11				
Françoise de Mail- lé dame de Rillé	29 juil. 15	Montrésor	Tante : Françoise de Maillé dame d'Aumont	BnF, fr. 3925, fol. 176				

Tableau B : analyse thématique.

Lettres du groupe I	A	В	С	D	E	F	G	Н	I
Jean Amiot		×		×				×	
De la Tour a			×	×	×	×	×		×
b		×					×	×	
c		×						×	×
Adrien de L'Hôpital		×	×					×	
Jacques de Puyclamand a		×		×	×			×	×
b		×							×
c		×							×
Adrien de Hangest		×						×	×
Brandelis de Champagne	×	×	×	×	×	×	×	×	×
René de Clermont		×							
Pierre de La Guiche a		×	×				×	×	×
b		×	×					×	×
c		×						×	
Tanneguy de La Gaubretière a				×	×				
b		×			×		×	×	×
Louis de Husson a				×		×			
b		×	×		×		×	×	×
Jean d'Étampes		×				×			×
Fr. de Rochechouart à Jean d'Aumont a		×	×			×		×	
b		×		×				×	
С		×	×	×		×	×	×	×
Fr. de Rochechouart à sa belle-sœur d		×				×		×	
e		×				×			
Pierre d'Aumont a		×						×	
b		×				×	×	×	
c		×	×	×	×	×		×	×
Adam de Ravenel		×	×	×	×	×	×		

Lettres du groupe II	A	В	C	D	E	F	G	H	I
Jean d'Aumont à sa femme a			×		×		×	×	×
b	×				×	×	×	×	×
С	×	×			×	×	×	×	×
d	×	×			×			×	
е	×		×			×		×	×
f	×	×	×	×	×		×	×	
g	×	×	×		×		×	×	×
h	×		×		×	×		×	×
i	×	×	×		×	×		×	
Fr. de Rochechouart à sa belle-sœur f			×			×	×	×	×
g		×			×	×	×	×	×
h		×			×	×	×	×	×
i					×	×	×	×	×

Lettres du groupe III	A	В	C	D	E	F	G	H	I
Louise de Coëtivy			×			×		×	
Blanche d'Aumont		×				×	×	×	×
Françoise de Maillé, dame de Rillé			×		×	×		×	×